

Ceyreste^{infos}

N°20 / Octobre 2020



DOSSIER
UNE RENTRÉE
PARTICULIÈRE

Portfolio du semestre

Borne de recharge
véhicules électriques



Cérémonie du 18 Juin



Dépistage Covid-19



Parking du Centre de Loisirs

Rentrée scolaire
2020/2021



Edito

Votre Maire
Patrick GHIGONETTO

Éducation	p.4 / 5
Ceyreste en travaux	p.6 / 7
Ceyreste en images	p.8
Économie	p.9 / 11
Crise sanitaire	p.12 / 13
Municipalité	p.14
Vie Locale	p.15 / 17
Chronique ceyrestenne	p.18
Infos pratiques / État civil	p.19

Ceyreste Infos n°20 - Octobre 2020
Magazine trimestriel édité par la Municipalité de Ceyreste
Directeur de la publication : Patrick GHIGONETTO, Maire
Conception et Rédaction : Service Communication
Crédit photos : Raphaëlle LAVIE, Laurent MARIE, Manu MARTINS,
Céline PERROT et Alice BOISSEAU
Création et Impression : Delavega Création
Photo de couverture : Hôtel de Ville



Chères Ceyrestennes, Chers Ceyrestens,
Cette année 2020 se déroule d'une manière bien singulière et parfois dramatique. Nos vies sont bouleversées par des dispositions dictées par la prévention sanitaire, et je tiens ici à saluer le comportement exemplaire des Ceyrestens durant cette crise. Nous faisons, élus et services municipaux, le maximum pour que cette période reste supportable pour tous, tout en gardant à l'esprit la nécessaire vigilance qui s'impose.

La vie continue, même si notre quotidien est différent. A la lecture de ce magazine, vous constaterez d'une part la mobilisation de tous face aux événements que nous subissons, et d'autre part le souci qui est le nôtre de maintenir ce qu'il est possible de vie sociale. Certes ce n'est pas toujours satisfaisant pour les usagers, mais chacun fait preuve de raison et de bonne volonté, ce qui permet à notre village de garder sa sérénité.

Nous nous voyons, comme cet été, contraints de limiter, voire supprimer, les manifestations culturelles et festives ; nous ne le faisons pas de gaité de cœur, conscients que nous sommes du caractère vital de ces manifestations, qui forgent aussi l'identité de notre chère Commune.

J'espère que mon prochain éditorial pourra être signé sous de meilleures auspices et souhaite que chacun d'entre vous traverse les semaines et mois à venir dans la tranquillité et le plaisir, malgré tout.

Bonne fin d'année à vous, et vive Ceyreste !



L'année scolaire 2019/2020 s'est clôturée, et avec elle, s'en sont allés nos CM2 en direction du collège ! L'occasion pour l'Équipe Municipale de les encourager sur le chemin de l'indépendance. Comme chaque année, le Maire Patrick GHIGONETTO, et plusieurs élus, dont Nicole MOMBELLI, Adjointe à l'éducation et Jacques RENAULT, 1er Adjoint, ont

offert des calculatrices scientifiques aux élèves qui passaient en 6^{ème} à la rentrée. Contrairement aux autres années, la cérémonie officielle n'a pas eu lieu en raison des mesures sanitaires, mais la joie était présente malgré tout sur le visage de nos petits Ceyrestens !

Le permis à points : gagnant / gagnant !

A Ceyreste, depuis plusieurs années maintenant, le permis à points a été mis en place sur le temps de pause méridienne dans les écoles élémentaires. Il a pour objectif d'apprendre la citoyenneté aux enfants, tout en les responsabilisant sur leur comportement et en insistant sur la notion de respect des autres et de soi-même. Comme pour le permis « des grands », un barème de points est établi en fonction d'éventuels comportements inappropriés. Plus l'enfant grandit, plus il va être confronté à des règles de vie commune. C'est donc une occasion de préparer nos petits Ceyrestens à leur avenir !

Les règles de vie ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants sur leurs droits et leurs devoirs durant la pause. C'est pourquoi, durant ce début de nouvelle année scolaire, nos petits Ceyrestens se sont vus attribuer de nouveau un permis à points individuel, véritable passeport du bien vivre ensemble !





Une rentrée scolaire sous haute surveillance

Afin que cette rentrée scolaire se passe dans les conditions les plus sûres au plan sanitaire, pour les enfants comme pour les parents, Patrick GHIGONETTO, Maire de Ceyreste, a signé, quelques jours avant la rentrée, un arrêté imposant le port du masque aux abords des écoles. En effet, ces instants de salutations et d'échanges sont particulièrement propices aux contaminations.



Rentrée 2020 :

Combien d'élèves dans nos écoles ?

Ecole Albert Blanc : 160 élèves

Ecole Jean d'Ormesson : 169 élèves

Ecole La Muscatelle : 64 élèves

Soit au total 393 élèves à Ceyreste.

COMMISSION DES MENUS

A 4 reprises dans l'année scolaire, une commission des menus du restaurant scolaire se réunit, regroupant élus et techniciens municipaux, cuisinier, diététicienne, représentants des enfants et des parents d'élèves, afin d'établir ensemble les menus sur environ dix semaines et d'évoquer ceux de la période passée. A tour de rôle, ce sont les écoles Albert Blanc et Jean d'Ormesson qui accueillent les réunions dont le but est que nos petits se régalent, mais aussi bénéficient de menus diversifiés et de qualité.

QUAND PÂQUES

SE FÊTE EN SEPTEMBRE !...

Le Vendredi 25 septembre, nos petits Ceyrestens ont eu la joie de recevoir des mains de Patrick GHIGONETTO et de ses adjoints de petits cadeaux en chocolat ! Initialement, ces friandises étaient prévues pour la chasse aux œufs qui n'avait malheureusement pas pu avoir lieu pour cause de confinement. Le sourire des enfants en disait long sur le bonheur qu'ils ont pu ressentir ! Sans doute là une rare occasion de se dire que la crise sanitaire a permis de se réserver quelques bons moments malgré tout !



AMÉNAGEMENT PAYSAGER : UN NOUVEAU PARKING POUR LE CENTRE DE LOISIRS

Durant la première semaine de Septembre, la phase 1 des travaux d'aménagement du parking du centre de loisirs ont eu lieu. Ce nouvel aménagement nous a permis de créer, en tout, 25 places de stationnement voitures, ainsi que deux zones de stationnement cyclomoteurs et vélos. Un des principaux éléments du projet était de réaliser une zone naturelle d'infiltration des eaux pluviales, afin de diminuer les écoulements des eaux sur l'avenue Eugène Julien. Enfin, des espaces verts ont pu être aménagés et délimités, afin de conserver les arbres qui étaient déjà présents. Les parents qui déposent leurs enfants au Centre de Loisirs sont les premiers à mesurer le bénéfice de ces travaux, mais le parking est aussi accessible à tous, en particulier aux sportifs qui viennent jouer à proximité, au tennis, au stade, mais aussi se balader dans le massif forestier.

Ces travaux ont été subventionnés par le Département des Bouches-du-Rhône à hauteur de 70% dans le cadre du dispositif « travaux de proximité ».



Une zone naturelle d'infiltration des eaux pluviales a été réalisée (drain et ballast) afin de diminuer les écoulements des eaux sur l'avenue Eugène Julien.



Des espaces verts ont pu être préservés ou aménagés avec des arbres déjà existants, afin de conserver l'esprit naturel du lieu, en proximité de notre massif forestier.



Une zone de parking a été entièrement réalisée, ainsi qu'une zone de circulation pour les voitures, la zone piétonne étant déjà existante et utilisée par la grande majorité des familles se rendant au Centre de Loisirs mais aussi par les promeneurs qui sillonnent les collines.



Ce sont en tout 25 places de stationnement qui sont désormais à disposition du pôle sportif et de loisirs, ainsi que des emplacements pour les vélos et cyclomoteurs.

Une seconde phase est en cours d'étude par la Métropole AMP, visant à l'aménagement de l'avenue Eugène Julien dans sa partie haute (entre le camping et le centre de loisirs), un chantier qui devrait aboutir fin 2021/début 2022.

Le projet d'aménagement a pour but de créer :

- des trottoirs pour sécuriser le cheminement des piétons ;
- des zones de stationnement en bord de voie ;
- des aménagements d'espaces verts ;
- un réseau pluvial ;
- un quai de bus au droit du stade, permettant le demi tour des transports en commun desservant le stade (équipes sportives) et le centre de loisirs (sorties extérieures pendant les vacances).





Tous aux arbres !

Le 30 septembre, nous avons eu la joie de bénéficier du spectacle L'HOMME QUI PLANTAIT DES ARBRES, d'après l'œuvre de Jean Giono, dans le cadre de la saison *Tous aux arbres !* organisé par la Bibliothèque Départementale.



Cadre de vie

A l'occasion de la Fête Nationale en juillet, le boulevard Alphonse David avait été totalement paré des couleurs du drapeau Français. Depuis Septembre, un nouveau visuel a pris place, aux couleurs du logo de la Ville.



Cérémonie du 18 Juin

Crise sanitaire oblige, c'est sans public et sans enfants des écoles que s'est déroulée la Cérémonie du célèbre Appel du Général de Gaulle, le 18 Juin 2020. C'est en présence du Maire de Ceyreste et de nombreux élus, ainsi que des représentants du Club du 18 Juin, des Anciens Combattants et du Souvenir Français que s'est tenue la cérémonie en comité restreint.



Défibrillateurs dans les écoles

En ce début d'année scolaire, les défibrillateurs dans les bâtiments scolaires ont été entièrement renouvelés. La sécurité a un coût, mais elle n'a pas de prix !



BORNE DE RECHARGE POUR VÉHICULE ELECTRIQUE

Parmi ses compétences en matière de mobilité, la Métropole Aix-Marseille-Provence assure l'aménagement d'infrastructures de transports en déployant sur son territoire des bornes de recharge pour les véhicules électriques. La Commune a profité de la création du parking des Peupliers pour intégrer une borne de recharge à son projet.

Les élus ont bénéficié, le mercredi 7 octobre, d'une démonstration rapide de cette borne, très simple d'utilisation, par un agent de la Métropole. Pour les administrés qui souhaiteraient avoir plus d'informations ou pouvoir l'utiliser, rien de plus simple, rendez-vous sur le site :

www.alizecharge.com/fr/partenaires/larecharge/
ou par téléphone au 04 88 77 61 10

Depuis son installation, la borne est régulièrement utilisée, ce qui motive la Commune à intégrer des bornes dans de futurs projets. Cependant, nous tenons à souligner que **le but est de faire bénéficier un maximum d'administrés ; un problème surgit lorsqu'un ou deux véhicules monopolisent la borne quotidiennement sur les créneaux horaires les plus avantageux. Merci donc de veiller à une utilisation rationnelle de ce nouvel outil.**

LE CHIFFRE

500.000 €

C'est le montant de l'emprunt remboursé par la Commune le 31 mai 2020, preuve de la bonne gestion financière des deniers ceyrestens.

Le mot de l'élu :

Cher(e)s ami(e)s,

J'ai l'honneur d'avoir été récemment chargé par M. le Maire d'œuvrer dans le secteur du commerce de proximité. Parce que c'est mon vécu, mon expérience, mon domaine de prédilection. Mais aussi et surtout parce que nous sommes tous conscients, au sein de l'équipe municipale, de la nécessité impérieuse de préserver et développer nos commerces, car un village sans commerce est un village sans âme.

Ces dernières années, beaucoup a déjà été fait par l'équipe menée par Patrick GHIGONETTO, qui connaît bien lui-même la question puisqu'il est artisan commerçant de profession.

Les actions menées ont permis notamment la mise en place d'une signalétique gratuite pour nos services et commerces de proximité, et d'engager un nouveau contrat avec la CCIMP (Chambre de Commerce et d'Industrie de la Métropole Marseille Provence), visant à épauler nos commerçants dans leur pratique quotidienne et leur stratégie de développement ; les premières actions, covid oblige, ne seront perceptibles qu'en 2021.

De même, la Commune a souscrit à l'AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) lancé en 2019 par la Métropole, et pour lequel nous avons d'ores et déjà engagé un travail d'analyse de la situation et de mise en perspective des opportunités possibles pour notre territoire.

Soutenir les services et commerces de proximité, c'est aussi les faire connaître à tous, car les fréquenter est le meilleur outil dont nous disposons pour les soutenir. Les deux pages suivantes sont donc consacrées à une présentation de chacun d'entre eux, alors n'hésitez pas à leur rendre visite, ils vous accueilleront avec grand plaisir !

Commercialement vôtre,

Marc VIVIANI,
Conseiller Municipal
chargé du commerce de proximité

ALIMENTATION

VIVAL

Pl. Léopold Cupif
04 42 01 27 75



PRIMEUR CEYRESTEN

Pl. Léopold Cupif
06 18 47 93 30



BAR / RESTAURANT

CAFE FRANÇAIS

Pl. Julien Grenier
06 48 33 80 20



CERCLE DE L'UNION

Pl. Albert Blanc



LE REPAIRE

Boulevard A. DAVID
04 42 72 28 39



LA QUINTA

Avenue Louis Julien
04 42 83 06 98



CEYREST'O SNACK

Rue Félix Nevière
04 42 36 76 04



WINE NOT

Pl. Albert Blanc
04 88 42 31 38



BOULANGERIE

LA CEYRESTENNE

Pl. des Héros
04 42 01 03 75



LA GALETTE CEYRESTENNE

Pl. Léopold Cupif
04 42 83 33 50



BOUCHERIE / TRAITEUR

BOUCHERIE JACKY

Pl. Léopold Cupif
06 08 76 02 94



COIFFURE

LEC

Boulevard A. David
04 42 83 18 44



SERVICES DE PROXIMITÉ :

Economie

GALA COIFF

6, avenue Louis Julien
04 42 83 74 86



LA BULLE D'ENCRE

Rue Cruvellier
09 87 55 40 59



PARAMÉDICAL

PHARMACIE DE CEYRESTE

Espace Saincour
04 42 83 23 00



GIAK & CO

Espace Saincour
09 54 70 77 11



FLEUR D'ETOILE

Espace Saincour
04 42 08 48 90



TABAC

Tabac

Place Julien grenier
04 42 71 83 60



ESTHÉTIQUE

BODY STYLE

Espace Saincour
04 88 42 10 63



LAVERIE

LAVERIE DE SAINCOUR

Espace Saincour
06 51 43 44 85



TOILETTAGE

CANI'BAIN

Espace Saincour
04 42 04 74 62



SYLCÉE

Boulevard A. David
04 42 83 74 73



OPTIQUE

OPTIC +

Espace Saincour
09 83 44 93 13



... Sans oublier toutes nos autres activités commerciales de Ceyreste, qui vous seront présentées intégralement dans un prochain répertoire des entreprises !

Face à la Covid-19, la Commune s'est mobilisée !



Dépistage organisé par la Commune en partenariat avec le Laboratoire BioLittoral et l'association CPTS des Vignes et Calanques.

Dépistage organisé par la Commune en partenariat avec le Sdis 13 et le Département des Bouches-du-Rhône, avec la précieuse collaboration des bénévoles de la Réserve Communale.



La Commune de Ceyreste a fait le choix de s'investir pleinement dans la lutte contre la COVID-19. Activation du Plan Communal de Sauvegarde, désinfection des rues du village durant le confinement, distribution de masques réutilisables avant la fin du confinement...

Face à la très forte demande, c'est un partenariat avec le Sdis 13 et le Département des Bouches-du-Rhône, la semaine suivante, qui a permis de mettre en place une nouvelle matinée de dépistage covid à la salle polyvalente.

Dans une suite logique, la Commune en partenariat avec le Laboratoire BioLittoral / Biogroup et l'association CPTS des Vignes et Calanques, regroupant les professionnels de santé du secteur, a mis en place une semaine de dépistage en extérieur, à la Salle Polyvalente. Il devait se dérouler sur 3 demi-journées, mais au vu de la demande, il a été prolongé sur une semaine, du Lundi 31 août jusqu'au samedi 5 septembre.

L'ensemble des agents municipaux volontaires, et en particulier ceux en contact avec les écoles, ont effectué ce test pour une rentrée plus sereine. Ce dépistage RT-PCR était gratuit, sans ordonnance et sans rendez-vous pour l'ensemble de la population. L'exemple type d'un partenariat gagnant-gagnant qui profite aux Ceyrestens et au Laboratoire par la même occasion.



DES MESURES PRISES POUR RETROUVER UNE VIE PLUS NORMALE

Outre l'action de fond menée durant l'été pour procéder à une désinfection totale des locaux municipaux, en particulier scolaires, un protocole quotidien a été mis en place visant, en plus du ménage effectué chaque matin ou soir, à procéder à une désinfection des endroits sensibles (poignées de porte, chaises, mains courantes) en moyenne 2 fois par jour, selon la fréquentation du bâtiment concerné et le public visé.



La salle polyvalente fonctionne dans le cadre d'un protocole sanitaire très strict.

Par ailleurs, depuis quelques semaines, les associations sont de nouveau autorisées à réutiliser les bâtiments communaux (Salle polyvalente, salle de la culture), tout en respectant certaines règles. En effet, avant la réouverture, la Commune a établi une convention que chaque association doit signer afin de pouvoir utiliser ces espaces. La convention a pour objet la mise en place d'un protocole sanitaire et organisationnel, véritable cadre d'utilisation des locaux municipaux par les associations, tenant compte de la situation sanitaire liée à la prévention de la COVID19. Cette convention a vocation à définir précisément les règles de fonctionnement de ces locaux et à recenser les engagements de chacun. Les principales obligations à retenir que les associations s'engagent à respecter :

- Tenir à disposition de la Commune un registre quotidien des adhérents ayant fréquenté chaque séance, à des fins de traçabilité
- Mettre à disposition de ses adhérents du gel hydroalcoolique en quantité suffisante
- Utiliser prioritairement le matériel propre à chaque adhérent et, en cas d'utilisation de matériel commun, procéder à la désinfection du matériel en début et en fin de séance

- Ne pas utiliser les vestiaires ni les sanitaires (WC et douches) attenants, n'utiliser que les sanitaires (WC et lavabos) situés dans le hall (Salle Poly)
- Faire respecter par ses adhérents les gestes barrières connus de tous
- Faire respecter le port du masque par ses adhérents pour tout mouvement extérieur à l'activité (arrivée dans la salle, départ, déplacement dans l'établissement, accès aux sanitaires).
- Veiller à la distanciation physique de ses adhérents pendant la pratique de l'activité, à raison d'un périmètre de 4m² par pratiquant et dans la limite des effectifs suivants :
 - ▶ Grande Salle Poly : 60 personnes
 - ▶ Petite / Moyenne Salle Poly : 20 personnes
 - ▶ Salle de la culture : 20 personnes
- Permettre autant que faire se peut la ventilation des locaux pendant leur occupation par l'Association

Toutes ces obligations sont mises en place afin que chacun puisse continuer à pratiquer son activité quotidiennement, il est donc important de les respecter. Le but étant, avant tout, d'enrayer cette épidémie !

Mobilisation de l'équipe Municipale :

le Maire charge des Conseillers Municipaux de différentes missions

Monsieur le Maire, sous l'impulsion de l'équipe municipale, a souhaité charger de missions plusieurs Conseillers Municipaux lui ayant formulé une demande en ce sens. Ainsi les élus suivants se trouvent chargés de mission, en liaison avec l'adjoint référent :

Anne Meschetti



Développement touristique

« Ceyreste dispose d'un réel potentiel en matière de développement touristique, en s'appuyant sur son patrimoine naturel et la richesse de son Histoire. Un développement dont les Ceyrestens doivent aussi être les bénéficiaires »

Marie Blanche Cordon



Manifestations littéraires

« Promouvoir le livre et la lecture, une mission que j'ai entreprise il y a plusieurs années et que je me réjouis de faire désormais dans un cadre municipal »

Gaby Pastor



Réserve Communale de Sécurité Civile et Comité Communal Feux de Forêts

« La sécurité de tous passe aussi par cet outil bénévole qu'est la Réserve Communale. Préserver notre patrimoine naturel et aider les populations est la plus noble des missions ! »

Françoise Carignano Jaillon



Action de Santé Publique

« A l'heure où la question sanitaire est centrale, la Commune a su montrer son implication et son engagement auprès des Ceyrestens. Je veux être dans l'action de terrain mais aussi dans la sensibilisation par des actions de prévention »

Michel Farris



Plan Communal de Sauvegarde

« Notre Plan Communal de Sauvegarde, qui liste et anticipe tous les risques majeurs, pour être opérationnel, doit être suivi et mis à jour en permanence. Je continuerai le travail important mené lors du dernier mandat par Simone Jeanselme »

Marc Viviani



Commerce de proximité

« Notre commerce de proximité est un élément central de la vie du village. Sa survie passe par la mobilisation de tous les acteurs, à l'instar de la convention signée avec la CCI. Nous voulons agir ! »

LE MAIRE, NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA CIOTAT SHIPYARDS

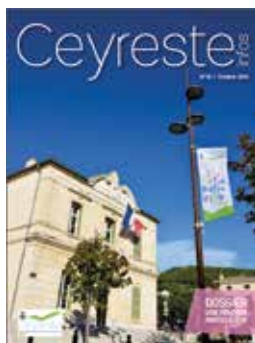


Le 16 octobre, notre Maire, Patrick GHIGONETTO, déjà Vice-Président du Conseil de Territoire Marseille Provence chargé de la voirie, a été élu Président de La Ciotat Shipyards (ex semidep, devenue Société Publique Locale), et sera donc à la manœuvre pour ce fleuron de l'industrie navale en Méditerranée, ce qui constitue un beau challenge en termes de développement économique de notre bassin d'emploi. Le Maire de Ceyreste, « Capitaine » du port de La Ciotat en quelques sortes, c'est aussi un joli clin d'œil, presque 600 ans après l'édit de l'abbé de St Victor, qui prononçait en 1429 la scission de nos deux Communes et l'abandon de l'accès à la mer au profit de La Ciotat, devenue Commune distincte. Plusieurs Ceyrestens y travaillent ou y ont travaillé, et l'histoire des chantiers navals est étroitement liée à celle de notre Commune.

Magazine Municipal : Nouveauté à partir de ce numéro !

Votre Ceyreste Infos vous est désormais directement envoyé sous pli nominatif dans votre boîte aux lettres ! Comme annoncé dans le dernier Ceyreste Infos du mois de juin, un fichier d'adresses a été créé afin de permettre au plus grand nombre de recevoir le magazine municipal. Celui-ci est, comme nous y oblige la législation, protégé et restera confidentiel. Il n'est utilisé qu'à des fins d'information, comme l'oblige la CNIL, suite à de nouvelles normes mises en place à l'entrée en application du RGPD en mai 2018. N'hésitez pas à contacter la Mairie pour signaler toute erreur ou modification.

Service Communication - 04 42 83 77 11



RECENSEMENT OBLIGATOIRE

Tout jeune Français qui a 16 ans doit se faire recenser auprès de la mairie de la Commune de son domicile. Une fois cette obligation accomplie, le jeune reçoit une attestation de recensement qui est à présenter lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans notamment). Le recensement militaire permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Pour plus d'informations :

Service Etat Civil- 04 42 83 77 19

CCAS : Des mesures pour les plus vulnérables

- ▶ Malheureusement, au vu des risques trop importants, le repas de l'amitié, destiné aux personnes âgées de plus de 60 ans, n'aura pas lieu cette année. Le Conseil d'Administration du CCAS a fait le choix de la prudence face aux risques de contamination, particulièrement élevé chez nos Ceyrestens du bel âge.
- ▶ Tous les Ceyrestens seuls et isolés, notablement vulnérables, sont appelés à contacter le CCAS afin de mettre à jour le listing déjà créé depuis plusieurs années. Ce fichier est utilisé en période de canicule, lors d'intempéries ou de crise sanitaire.

NUISANCES : La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres !

Bien que le bruit soit signe de vie, il constitue aujourd'hui une préoccupation majeure. De simple désagrément, le bruit est effectivement devenu un véritable problème de santé publique, portant atteinte à la qualité de vie quotidienne de certains Ceyrestens. Le Maire, autorité administrative la plus proche des citoyens, est sollicité en premier lieu et dispose de pouvoirs de police qui lui permettent d'intervenir dans ce domaine. Ce que dit la Loi à ce sujet :

- ▶ L'article R1336-5 du Code de la Santé Publique interdit le bruit dont la durée, la répétition et/ou l'intensité portent atteinte à la tranquillité du voisinage, peu importe que le bruit soit causé le dimanche ou en semaine, de jour ou de nuit.
- ▶ L'article L2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales autorise la Police Municipale à intervenir pour faire cesser le trouble causé par le bruit.

Une sonnette d'alarme a été tirée cet été suite à de nombreuses plaintes de Ceyrestens à cause de locations Airbnb. Usurpation d'identité, dégradations, nuisances pour le voisinage, impayés, mensonge sur le nombre de voyageurs... Soyez vigilants !



La Municipalité met en place un système d'alertes flash par SMS. Ce système sera utilisé pour prévenir les administrés en cas d'urgence (catastrophe naturelle) et pour diffuser les informations municipales (réunions publiques, manifestations,...).

Les administrés doivent s'inscrire en donnant leur numéro de téléphone portable par email à l'adresse sms@ceyreste.fr pour recevoir ces messages.



EXPRESSION DES GROUPES DU CONSEIL MUNICIPAL

Tribune de la Majorité

Face à la calomnie, nous choisissons d'agir, encore et toujours, pour Ceyreste !

L'usage de la Démocratie n'est pas une pratique donnant tous les droits. Lors de la dernière séance du Conseil Municipal, chacun a pu se rendre compte du fossé existant entre la réalité et les allégations du « leader » (désigné en dernier recours) de la minorité. Approximations, contre-vérités, sous-entendus usant des pires procédés, nous avons eu droit à toute la panoplie, devant les deux autres membres du groupe minoritaire qui semblaient subir eux-aussi ces propos inconsistants. Ainsi, voilà qu'on nous accuse d'avoir dépensé plus d'un million d'euros pour le stade, alors que le coût résiduel à la charge de la Commune est exactement et seulement de 486.321 €. De même, l'éclairage de ce même stade n'a pas été prévu dans le projet initial, tout simplement parce qu'il fonctionnait jusque-là et que par ailleurs, la Commune fait le choix de passer à un éclairage basse consommation, plus respectueux de l'environnement. Enfin, toujours lors de cette même séance, on nous a reproché de vendre un terrain collinaire de seulement 150 m² à 400.000 € en nous accusant de faire de mauvaises affaires pour la Commune, preuve que notre accusateur zélé doit avoir des notions de gestion foncière et financière peu compatibles avec l'efficacité et l'intérêt des Ceyrestens.

Par contre, quand, en fin de séance, le Maire, qui avait été injustement et odieusement accusé par ce même individu (plainte en gendarmerie) d'avoir financé son bulletin électoral par la Commune (qui peut croire un mensonge aussi énorme ?), fait état du courrier reçu du Procureur de la République indiquant que cette plainte était sans fondement et donc classée, la baudruche se dégonfle. De même, quand la Commune, sûre de son bon droit, obtient gain de cause contre l'Etat dans un dossier d'urbanisme, Monsieur descend de ce piédestal sur lequel lui-seul se croit monté.

Non, définitivement, ces querelles dignes du plus sale des caniveaux, à l'instar de ce que nous avons dû supporter début 2020, ne nous intéresse pas. Seul l'intérêt de Ceyreste et des Ceyrestens trouve grâce à nos yeux. Voilà pourquoi nous gérons nos dépenses à l'euro près et venons par exemple de réaliser le parking du Centre de Loisirs, voilà pourquoi nous avons engagé le projet de réaménagement du haut de l'avenue Eugène Julien, celui de jonction avec la voie douce de La Ciotat, ou encore le dernier volet de la rénovation des écoles avec l'école de la Muscatelle, et tant d'autres choses encore.

Nous sommes élus pour faire, pas pour gesticuler, et c'est sans doute cela qui nous différencie.

Les élus du groupe majoritaire « De l'Ambition pour Ceyreste ! »

P.GHIGONETTO, J.RENAULT, G.BURCHERI, J.ORTIZ, M.SCOZZARO, JP.GALLERAND, S.AZALBERT, G.PORTALES, N.MOMBELLI, B.LACOMBLEZ, G.PASTOR, J.RICO, M.VIVIANI, M.FARRIS, MR.OHANIAN, S.KABAKIAN, V.BLAINE, C.GALLI, MG.CRUCIANI, F.CARIGNANO JAILLON, A.DELERNIAS, MB.CORDOU, A.MOSCHETTI

Tribune de la minorité

Conseil du 29 septembre deux délibérations surprenantes :

L'une portant sur des travaux supplémentaires pour notre « beau stade municipal » montant total de 70 000 €HT pour rénover l'éclairage. Pourquoi l'éclairage vétuste n'a-t-il pas été pris en compte lors du montage de ce projet ? oublié ? volonté d'en minimiser le coût ? Lors de la précédente mandature nous avons dit que ce projet dépasserait le million d'euro. « Faux » nous a-t-on répondu ! Aujourd'hui force est de constater que nous disions vrai et pire la dépense s'élève à 1 160 000€ hors coût de fonctionnement. L'autre concerne la vente d'un terrain (actuellement loué) à la St Cellnex au lieu dit le « télégraphe » pour un montant de 400 000€. Pourtant lors du précédent conseil le maire nous avait assuré avoir un budget excédentaire tant en fonctionnement qu'en investissement, prévoyant même de rembourser le prêt relais de 500 000€ en cours. Pourquoi vendre ce terrain si la situation financière de la commune est confortable ? Manque de trésorerie ? Budget insincère ? moyen d'équilibrer le prochain budget ? Je vous laisse juges. Contrairement aux dires du maire la situation financière de la commune n'est pas si saine que ça.

Vendredi 1^{er} novembre
Journée Nationale
du Souvenir Français



11h00 - Stèle derrière la
 Mairie

Lundi 11 novembre
Commémoration
de l'Armistice de 1918



10h45 - Place des Héros

Vendredi 27 novembre
Cérémonie de la Sainte
Barbe



18h - Stèle du Centre de
 Secours La Ciotat / Ceyreste

Samedi 12 décembre
Jazz des 5 Continents -
Spectacle jeunesse

« Jazz et goûter »,
 à partir de 3 ans
 Deux séances à 15h et à 17h
 Salle Polyvalente
 Entrée gratuite

NOMBRE DE PLACE LIMITÉ
SUR RÉSERVATION À
communication@ceyreste.fr

Un moment de fête pour les
 enfants... et les parents, au-
 tour des thèmes inoubliables
 de l'univers de Walt Disney.
 Initier vos enfants dès 3 ans
 à l'écoute du jazz, c'est pos-
 sible et de façon ludique !



Morgan Dessislava :
 chant, piano
 Olivier Andres : contrebasse
 Benjamin Blackstone :
 guitare
 Jérôme Villefranque :
 batterie

Samedi 5 décembre
Journée nationale d'hommage
aux Morts pour la France
pendant la guerre d'Algérie
et les combats du Maroc et
de la Tunisie

11h - Monument aux Morts,
 Place des Héros

Pour des raisons sanitaires
 évidentes, le Salon du Livre
 qui devait se tenir les 28 et
 29 novembre est reporté aux
 beaux jours (peut être en
 extérieur).



MANIFESTATIONS SOUS RÉSERVE DES AUTORISATIONS SANITAIRES



La place de l'olivier dans l'Histoire de Ceyreste

Les Grecs du port antique de La Ciotat auraient appris aux habitants de Ceyreste à cultiver les oliviers au cours des derniers siècles qui précèdent l'ère chrétienne. C'est dire l'ancienneté de cette culture. L'olivier prospéra particulièrement de l'an mil au milieu du 14^{ème} siècle. En 1339, les moines, dans leur réserve du château, alignaient 86 jarres d'huile et purent même vendre une partie de leur récolte d'olives. Sous le règne du roi René, il est, pour la première fois, question des moulins à huile.

La séparation d'avec La Ciotat, en 1675, ne laissa que des collines arides aux Ceyrestens. Les olives devinrent, dès lors, leur ressource principale. Les gens disaient : « A Ceyreste, s'il n'y avait pas les olives... A Ceiresto, sero pas leis oulivo... ».

L'olivier pouvait se contenter d'un sol pierreux et sec. Par contre, il était sensible aux coups de froid brusques. Or, sur une centaine d'années, il fallait compter trois gels catastrophiques et de nombreux autres de moindre nocivité. Ce fut un combat de plus de deux siècles entre les Ceyrestens qui devaient, coûte que coûte, maintenir leurs olivettes malgré les hivers froids qui les anéantissaient. Mais l'effort était récompensé : le litre d'huile se vendait dix fois plus cher qu'un litre de bon vin et, vers 1810, la récolte était capable d'alimenter les quatre moulins à huile du village, trois municipaux et un privé.

Au vingtième siècle, par suite de la concurrence des huiles des colonies, le prix de l'huile s'effondra. Les Ceyrestens, de plus en plus nombreux, préférèrent au travail des champs un métier à la ville ou un emploi aux chantiers navals. La culture de l'olivier ne constitua plus qu'un appoint.

L'ouverture d'une huilerie coopérative, pourtant des plus modernes, en 1925, n'enraya pas le déclin de l'oléiculture. La période de pénurie, de 1940 à 1950, suscita un renouveau d'intérêt pour la production d'huile.

A la suite du gel de 1956, la coopérative fut fermée pendant cinq ans. Elle ne fonctionne plus depuis, que quelques semaines par an. En effet, la plupart des olivettes ont disparu. Jardins, maisons, lotissements les ont remplacées sur les pentes inférieures, tandis que, sur les hauteurs, la végétation sauvage envahissait les terrasses (on dit ici « les étanches »).

Pourtant de nombreux oliviers subsistent encore, souvent comme des arbres d'ornement, dans tous les quartiers. L'arbre d'Athéna, au feuillage argenté, est toujours, depuis plus de deux mille ans, le compagnon des Ceyrestens.

M. MOUCHET ✚
Archives Municipales - Mai 1995

Numéros utiles

Services Administratifs Municipaux :
04 42 83 77 10

- État Civil / Cimetière / Élections : tapez 1
- Police Municipale: tapez 2
- Urbanisme : tapez 3
- Éducation / Vie associative : tapez 4
- Communication : tapez 5
- Comptabilité : tapez 6
- Secrétaire Maire / Élus / DGS : tapez 7

Police Municipale : 04 42 83 10 64
ou 06 73 67 78 34

Secrétariat Services Techniques :
04 42 83 35 32

CCAS : 04 42 32 50 84

Maison du Bel-Age / Bureau de Poste :
04 13 31 57 16

Gendarmerie Nationale : 04 42 01 90 22 ou 17

Métropole « Engagés au quotidien »

(déchets, encombrants, voirie) :

Tel : 0 800 94 94 08 (N° vert)

Appli : Engagés au quotidien

Site : <https://www.marseille-provence.fr/index.php/conteneur-mpm-services/engages-au-quotidien>

Société Eau et Assainissement : 04 95 09 53 50

Société des eaux de Marseille Métropole

Urgence problème technique réseaux d'eau :

09 69 39 40 50 (N° non surtaxé)

Urgence hors jours et heures ouvrables :

04 91 83 16 15

Urgence médicale : 15

Urgence vétérinaire : 3115 (appel gratuit)

Urgence dentaire : 0 892 566 766

(dim. et jours fériés)

Pompiers : 18

Eclairage public :

Contactez les Services Techniques

Urgence gaz GRDF : 09 69 36 35 34

Urgence électricité Enedis : 09 726 750 13

Le Bus+ (Transport PMR) : 04 91 10 59 00

Taxis : • M. DI SAVINO Philippe : 06 09 32 92 27

- M. CAROL Benoit : 06 09 37 35 01



Le Carnet rose

La publication des naissances dans Ceyreste Infos s'effectue uniquement sur demande écrite des parents. Celle-ci doit être déposée au bureau de l'Etat Civil en Mairie.



Le Carnet Blanc

- Julie RUELLAN et Tiffany CLAUDEPIERRE
- Lucie BIANCOTTO et Théau CHAZEL
- Joëlle LORENZETTI et Claude TESTARD
- Nathalie PEREZ et Marc HUMBERT
- Marine CAIL et William DABROWSKI
- Agnes DESMOULINS et Cyrille PEPINO
- Laura GUILHAUMON-BRANDALEZE et Renaud LEDUC
- Emily-Kathleen CONNELL et Julien BOURRET

Avec nos félicitations et nos vœux de bonheur.



Le Carnet gris

- Christiane PASTOR
- André VAGEON
- Lucette GALLIARD
- Josiane QUERO
- Anne-Marie SOREAU
- Claude DAHAN
- Anna BENVENUTI
- Marc HUMBERT
- Allala SOUMRI
- Jean PORTALIS
- Josiane TARRADE
- Max CHABERT
- François COMETTO
- Emmanuel LATTAB
- Max MARINI
- Pierre BERNARD
- Gérard BOURGOGNE
- Francine AGUSTA
- Jean-Jacques CENTINO
- Mario COSTAGLIOLA
- Daniel QUET

Avec nos regrets et nos sentiments les plus attristés.

**J'aime ma Ville,
je soutiens
mes commerces de proximité !**

